

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023

\*\*\*\*\*

### DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Le Conseil municipal prend acte que les décisions prises par Monsieur le Maire en application des articles L.2122-22 ont été portées à la connaissance des membres.

- 22-268** : Marché n°22CIN83 – Maintenance du logiciel ILOISE (1 212€ TTC).
- 23-043** : Sortie d'inventaire d'un thermo laveur appartenant à la commune (1 000€ TTC).
- 23-126** : Signature de l'avenant n°1 à l'accord-cadre n°21CJE105 – Réalisation de formations théoriques du Brevet d' Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA).
- 23-190** : Contrat de cession du spectacle « Poule Mouillée » dans le cadre de la saison 2023 / 2024 de l'Espace Saint-Exupéry (3 481,50€ TTC).
- 23-199** : Signature du marché n°23BA36 – Entretien des extracteurs de fumées grasses (11 268€ TTC).
- 23-209** : Contrat de cession du spectacle Casse-Noisette dans le cadre de la saison 2023 / 2024 de l'Espace Saint-Exupéry (21 828,79€ TTC).
- 23-225** : Contrat de cession du concert China Moses « Christmas Show » dans le cadre de la saison 2023 / 2024 de l'Espace Saint-Exupéry (12 132,50€ TTC).
- 23-286** : Convention de mise à disposition de locaux de l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel à l'association EMP Les Sources.
- 23-304** : Convention de mise à disposition d'un logement communal à titre précaire et révocable (300 € hors charges).
- 23-305** : Convention de renouvellement de mise à disposition d'un logement communal à titre précaire et révocable (212,32 € hors charges).
- 23-306** : Convention de mise à disposition d'un logement communal à titre précaire et révocable (200 € hors charges).
- 23-307** : Convention de renouvellement de mise à disposition d'un logement communal à titre précaire et révocable (300 € hors charges).
- 23-308** : Convention de renouvellement de mise à disposition d'un logement communal à titre précaire et révocable (200 € hors charges).
- 23-309** : Convention de renouvellement de mise à disposition d'un logement communal à titre précaire et révocable (200 € hors charges).
- 23-310** : Convention de mise à disposition d'un logement communal à titre précaire et révocable (200 € hors charges).
- 23-311** : Convention de mise à disposition d'un logement communal à titre précaire et révocable (200 € hors charges).
- 23-321** : Signature du marché n°23BA53 – Réfection de l'étanchéité des toitures salle Omnisports, Escrime et Billard (675 735,96€ TTC).
- 23-331** : Signature de l'accord-cadre n°23HY65 – Prestation de service pour la lutte contre les frelons asiatiques (7 000€ HT).
- 23-332** : Convention de mise à disposition d'un logement communal à titre précaire et révocable (300 € hors charges).
- 23-333** : Convention de mise à disposition d'un logement communal à titre précaire et révocable (200 € hors charges).
- 23-340** : Contrat de cession du spectacle « Les Poupées persanes » dans le cadre de la saison 2023-2024 de l'Espace Saint-Exupéry (8 334,50€ TTC).
- 23-348** : Convention avec l'association « Terre Happy ». Ateliers danse urbaine Hiphop (2800€ TTC).

**23-349** : Convention avec l'association « Mademoiselle Rouge Art ». Ateliers cours de dessin (1500€ TTC).

**23-350** : Convention avec Monsieur Marc Pincemaille Atelier cours d'éloquence. (1649€ TTC)

**23-353** : Convention de mise à disposition de la salle n° 2 pour des consultations médicales située dans un local appartenant au domaine privé communal sis Centre Commercial Montédour – 41 avenue des Marais (loyer mensuel de 500€ hors charges).

**23-354** : Signature du marché n°23CIN98 – Maintenance des firewalls de la Ville (2 808€ TTC).

**23-357** : Passation d'un avenant avec le Collège Epine Guyon pour la suspension de la mise à disposition de la piscine municipale.

**23-358** : Signature des marchés n°23BA50 – Réaménagement du R+1 de l'Hôtel de Ville (lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6) (823 545,90€ TTC).

**23-365** : Avenant n°1 au contrat de cession du concert de Tim Dup dans le cadre de la saison 2023-2024 de l'Espace Saint-Exupéry (7 596€).

**23-366** : Avenant n° 1 au contrat de cession du spectacle « On ne parle pas avec des moufles » dans le cadre de la saison 2023 / 2024 de l'Espace Saint-Exupéry (5 084,52€ TTC).

**23-367** : Avenant n° 1 au contrat de cession du spectacle « Au scalpel » dans le cadre de la saison 2023 / 2024 de l'Espace Saint-Exupéry (10 550€ TTC).

**23-368** : Convention de partenariat avec Bernadette MONTALTI dans le cadre de la Semaine du Handicap 2023.

**23-369** : Contrat de prestation relatif à l'animation de la collecte de fonds en faveur de l'association ELA dans le cadre de la Semaine du Handicap 2023.

**23-374** : Convention de mise à disposition de la Maison des Associations/salle A - Association Syndicale Libre Les Hameaux De Floréal. Mercredi 24 avril 2024.

**23-377** : Convention de mise à disposition du Centre Socioculturel de l'Épine-Guyon/Foyer – SENAC – Saint-Leu-la-Forêt. Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023.

**23-378** : Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-De-France dans le cadre du dispositif « installation de fontaines dans l'espace public ».

**23-494** : Convention de mise à disposition de la Maison des Associations/salle A – Cabinet Atrium Gestion – Levallois-Perret. Mardi 19 décembre 2023.

**23-496** : Convention de mise à disposition d'un logement communal à titre précaire et révocable (300 € hors charges).

**23-497** : Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-De-France dans le cadre du dispositif « installation de fontaines dans l'espace public ».  
de Monsieur le Maire de Franconville-La-Garenne, le 13 janvier 2024 par la société LEDJAM.

**23-513** : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val-D'Oise pour les travaux de végétalisation à proximité du city stade « Fontaine Bertin ».

**23-520** : Exercice du droit de préemption de la commune sur le bail commercial sis 109 rue du Général Leclerc à Franconville-la-Garenne.